

Outils de communication sur le Plan d'agriculture durable

(Clientèle visée : productrices et producteurs agricoles)

1. Article (version courte)

Plan d'agriculture durable

Un appui pour adopter des pratiques agroenvironnementales

Vous êtes productrice ou producteur agricole? Soyez au cœur du [Plan d'agriculture durable](#) en adoptant des pratiques agroenvironnementales dans votre entreprise avec le soutien du gouvernement du Québec et de ses partenaires.

Vous pourrez profiter **d'une aide financière, de services-conseils, de formations et bien plus**, par exemple pour mieux gérer les pesticides, implanter des rotations culturales, adopter les cultures de couverture ou aménager des haies brise-vent, des bandes riveraines et des corridors fauniques. Ces pratiques protègent votre santé et celle de vos proches, créent un environnement plus sain et rendent votre entreprise plus pérenne.

Pour en savoir davantage, consultez la page Web sur le [soutien offert aux entreprises agricoles](#) ou communiquez avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

cnca.pad@mapaq.gouv.qc.ca

Ensemble, travaillons à rendre notre agriculture plus durable!

2. Article (version longue)

Plan d'agriculture durable

Un appui pour adopter des pratiques agroenvironnementales

Productrices et producteurs agricoles, votre région est investie dans une démarche sans précédent : réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture comme jamais auparavant.

Le gouvernement du Québec a annoncé le [Plan d'agriculture durable](#) à l'automne 2020. Au cours des cinq prochaines années, plus de 150 millions de dollars seront investis pour rendre l'agriculture québécoise plus durable. Le plan vise à :

- réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement;
- améliorer la santé et la conservation des sols;
- améliorer la gestion des matières fertilisantes;
- optimiser la gestion de l'eau;
- améliorer la biodiversité.

Votre participation est essentielle à l'atteinte de ces objectifs. Voilà pourquoi le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a un plan pour soutenir les entreprises d'ici dans l'adoption des meilleures pratiques agroenvironnementales.

Vous pourrez profiter **d'une aide financière, de services-conseils, de formations et bien plus** pour mettre en place, par exemple, une meilleure gestion des pesticides, des rotations culturales, des haies brise-vent, des bandes riveraines, des corridors fauniques ou des cultures de couverture.

Pourquoi adopter de telles pratiques? Les raisons sont nombreuses. En voici quelques-unes :

- Protéger votre santé et celle de vos proches.

- Vivre dans un environnement plus sain, y compris des sols et une eau de qualité ainsi qu'une riche biodiversité.
- Assurer la santé de votre entreprise et sa pérennité.

Vous voulez en savoir davantage? Consultez le site Internet du MAPAQ pour connaître le [soutien offert aux productrices et aux producteurs agricoles](#). Vous pouvez aussi communiquer avec la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du MAPAQ pour être guidé dans vos démarches.

cnca.pad@mapaq.gouv.qc.ca

Ensemble, travaillons à rendre notre agriculture plus durable!

Source : MAPAQ, Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.